

# la Feuille de Route n° 32

Mai 2004

Éditée par l'Association Maréchal Suchet, armée des Alpes

4 rue Tranieux 69003 Lyon

(Les anciens numéros sont disponibles contre 75 centimes à l'adresse ci-dessus)

<http://marechalsuchet.free.fr>

Dépôt aux Archives Départementales de l'Ain, R.H.L.63

\*\*\*\*\*

## Le 1<sup>er</sup> régiment de hussards

Levé en 1720, les Hussards de Bercheny, deviennent 1<sup>er</sup> régiment de Hussards en 1791. Dès les débuts de la Révolution, le régiment se montre peu enclin aux idées nouvelles. En effet, le régiment, majoritairement composé d'étrangers, fond en mars 1791, lorsque 365 hussards hongrois et allemands émigrent avec le colonel. Malgré cette désertion massive, le régiment n'est pas dissout et est placé à l'armée du Nord. Mais, le 8 mai 1792, le nouveau colonel, 26 officiers et 169 hommes, suite à des menaces des représentants de l'Assemblée contre les officiers nobles, émigrent ; ce qui n'empêche pas le régiment de combattre valeureusement à Valmy, Nerwindeen et de charger à Jemmapes et Anderlecht. Si le régiment sauve son honneur par ces brillants combats, le 4 avril 1793, des hussards du 1<sup>er</sup> régiment, sans doute assez modérés, indignés de voir les commissaires de la Convention menacer Dumouriez, les capturent et en compagnie du général félon, passent à l'Autriche. Indignée, la Convention prévoit de supprimer ce régiment qui par trois fois a trahi la France. Mais, grâce au soutien de son lieutenant colonel, le régiment est épargné et aux 200 derniers hussards restés fidèles au dépôt sont amalgamés, le 30 avril 1793, cent hommes des Dragons de la Montagne, deux escadrons de volontaires de cavalerie légère du Calvados, cent hommes du 26<sup>e</sup> régiment de cavalerie et d'une compagnie de hulans-flanqueurs. Si le régiment doit survivre, il ne combattra plus sur le Rhin.

Durant l'automne et l'hiver 1793-94, le cloître de Brou, à Bourg, abrite le 1<sup>er</sup> Hussards<sup>1</sup>. Il prend une part active à la répression fédéraliste lyonnaise et s'y montre féroce avec les ennemis de la République. Bien que leur ferveur révolutionnaire ait été jugé douteuse le 1<sup>er</sup> nivôse an II par le représentant du peuple Gouly, les hussards du 1<sup>er</sup> régiment se montrent d'un grand zèle quand il s'agit de seconder les sans-culottes de Bourg dans leurs expéditions rurales, tant et si bien, que le jour de leur départ, l'agent national du district de Bourg Rollet-Marat, à la société des sans-culottes de Bourg le 21 pluviôse an 2, demande à ce que l'on conserve à Bourg "les braves hussards qui se sont très bien conduits et qui méritent de la part des sans-culottes beaucoup d'égard"<sup>2</sup>. Le régiment est envoyé à l'armée des Pyrénées Orientales où il fait des prodiges, éclairant, capturant en 7 batailles, 60 combats et 400 escarmouchés 14 drapeaux, 20 canons et 10 000 soldats ennemis. Le 4 mai 1795, un maréchal des logis et un hussards s'emparent de deux canons. Des Pyrénées, il passe en Italie, où il combat à Mondovi, Lodi où il capture 6 canons, Roverdo où il fait 500 prisonniers, capture 1 drapeau et 7 canons, Arcole, la Favorite, Alexandrie et Novi en 1799. A partir du 19 février 1802, le 1<sup>er</sup> escadron devient compagnie d'élite. Au 1<sup>er</sup> janvier 1803, le régiment compte 39 officiers et 488 hommes de troupe pour 54 chevaux d'officiers et 309 chevaux de soldats. Il est cantonné à Bologne jusqu'en mai 1803 où les deux premiers escadrons sont à Ravennes et les deux derniers à Reggio. Le 1<sup>er</sup> août 1803, le régiment passe à l'armée d'Observation et cantonne à Modène jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre où il passe dans le Royaume de Naples à Vigevano. En 1804, le régiment reçoit 4 aigles et étendards modèle Challiot. En 1805, le régiment qui compte 600 hommes fait partie de la Brigade Dupré, Division Tilly, 6<sup>e</sup> corps d'armée Maréchal Ney. Il se bat à Ulm et Austerlitz. Alors que le régiment rejoint la Grande Armée en 1806 et combat à Iéna, Eylau, Friedland et Heilsberg, ses aigles restent au dépôt dès septembre 1806. En 1808, le 1<sup>er</sup> hussard est à l'armée d'Espagne puis du Portugal. Il combat à Braga, Santillo, Sabugal et Monasterio. En 1812, 4 aigles (3 sont renvoyées) et

Shako du 1<sup>er</sup> régiment  
De hussards  
Par L. Rousselot (A.D. Ain)



Sabretache du 1<sup>er</sup> régiment  
De hussards  
Par L. Rousselot (A.D. Ain)

<sup>1</sup>Quelques années plus tard, en 1799, les 4<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> régiments de chasseurs à cheval, ainsi que le 1<sup>er</sup> régiment de hussards cisalpin, seront en caserne à Bourg.

<sup>2</sup>A.D. Ain série L, ancien D7 des A.C. de Bourg. Registre de délibérations de la société des sans-culottes de Bourg.



Étendard modèle 1812 sont en service avec ULM IENA EYLAU. En 1813, le 1er escadron du régiment quitte la péninsule et rejoint la Grande Armée. Le 1er escadron se bat à Jüterbock, Leipzig et Hanau. En 1814, le régiment fait partie de l'Armée d'Italie. Il se bat à Mincio. Si le régiment se fait remarquer sur tous les théâtres d'opération par sa bravoure, il se fait aussi remarquer par son courage avec les civils : dans la nuit du 25 au 26 février 1814, alors que les Autrichiens sont repoussés sur Genève, "il s'est manifesté un incendie dans une maison du faubourg du Jura, qui a d'abord fait quelques progrès ; mais les secours des militaires et des pompiers ont été prompts et efficaces. Les hussards du 1<sup>er</sup> régiment, ci-devant Berchény, ont travaillé avec un zèle rare ; un d'entre eux, au péril de sa vie, à retirer des flammes un vieillard qui eût péri infailliblement, le plancher s'étant écroulé après. Cet acte de dévouement l'honore et l'auteur et le corps dont il fait parti"<sup>3</sup>. Sous la 1<sup>ère</sup> Restauration, il est renommé Hussard du Roi. En 1815 le régiment reçoit 1 aigle et étendard mod. 1815. Il est engagé à Namur. Son aigle est détruit à Bourges lors de la Seconde Restauration.

### DECES DES MILITAIRES RHODANIENS EN 1809 et 1815

Suite à un échantillonnage effectué aux A.D. du Rhône sur les militaires de l'Empire décédés entre 1809 et 1815, il ressort qu'en 1815, 31% de ces militaires décédés le sont au dessus de la Loire, 31% le sont dans les régions du centre de la France et 25% meurs dans le Sud. Si en 1815, 25% d'entre eux meurs de blessures et l'énorme majorité de fièvre, en 1809, ce sont 38% des soldats échantillonnés qui décèdent des combats et 62% de fièvres et maladie avec une énorme majorité en Espagne. Durant ces deux années, l'infanterie de ligne est le corps qui paye le plus son tribut du sang dans le Rhône (67<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Ligne), suivit des chasseurs à cheval, de l'infanterie légère et de l'artillerie.



Bouton du 67<sup>e</sup>  
Régiment d'Infanterie de Ligne  
Petit module  
Coll. J.C.

### Corps des soldats du Rhône décédés en 1809 et 1815

Armes	1809	1815
Artillerie	1	2
Infanterie de ligne	6	6
Garde Nationale		1
Gendarmerie		1
Vétérans		2
Infanterie légère	2	2
Lancier		1
Infanterie de la Garde		2
Chasseurs à cheval	5	
Train artillerie	1	
Dragons	1	
Hussards	3	

### NOS AMIS AMERICAINS

Extrait du Moniteur Universel du 1<sup>er</sup> septembre 1796 :  
"Philadelphie, le 8 juillet,

*Le bâtiment américain, le Mount-Vernon, capitaine Dominik, de 425 tonneaux, allant de Philadelphie à Lowes, a été pris, le 9 juin, à six lieues à l'ouest du Cap Henlopen, par le bâtiment français le Poisson Volant, et condamné comme bonne prise. Le capitaine a déclaré que, puisque les Anglais s'emparaient des bâtiments américains chargés pour la France, les Français étaient déterminés à saisir tout bâtiments américain qui serait chargé dans un port anglais. Le capitaine et les officiers américains ont protesté, et ont donné connaissance de l'affaire aux négociants et citoyens des Etats-Unis. Les Américains viennent d'établir une taxe sur les voitures. Puisqu'on en a fait un objet de taxation, on peut en conclure qu'il y en a un très grand nombre, et que par conséquent la richesse et le luxe ont fait de grands progrès dans les Eats-Unis".*

### LA VIE A LA HUSSARDE

Jean Baptiste Victor Pastour est né à Entraigues le 15 août 1770.

Il est lieutenant aux hussards de la Liberté le 2 septembre 1792. Il est fait capitaine provisoire le 18 mars 1794. Il fait les campagnes du Rhin, de l'Ouest et des Pyrénées Orientales aux 11<sup>e</sup> puis au 7<sup>e</sup> bis de hussards. Il est nommé aide de camp du général Chabran le 15 septembre 1800. Il se distingue lors de la prise du fort de Bard le 12 prairial an 8. Il est nommé juge militaire à la cour spéciale du Vaucluse du 12 juin 1811 au 1<sup>er</sup> août 1814. Mis en demi-solde sous la 1<sup>ère</sup> Restauration, il obtient une pension en 1818.

<sup>3</sup> Journal de l'Ain, 27 février 1814. A.D. Ain.



## LASALLE

D'après  
Les mémoires de MARBOT

Lasalle était un bel homme, spirituel, mais qui, quoique instruit et bien élevé, avait adopté le genre de se poser en sacripant. On le voyait toujours buvant, jurant, chantant à tue-tête, brisant tout, et dominé par la passion du jeu. Il était excellent cavalier et d'une bravoure poussée jusqu'à la témérité. Cependant, bien qu'il eût fait les premières guerres de la Révolution, il était peu connu avant la célèbre campagne de 1796 en Italie, alors que simple capitaine du 7<sup>e</sup> bis de hussards, il se fit remarquer du général en chef Bonaparte, à la bataille de Rivoli. On sait qu'elle eut lieu sur un plateau très élevé, bordé d'un côté par une partie rocailleuse très escarpée, au bas de laquelle coule l'Adige, que longe la route du Tyrol. Les Autrichiens, ayant été battus par l'infanterie française, s'éloignèrent du champ de bataille par toutes les issues. Une de leurs colonnes espérait s'échapper, en gagnant la vallée à travers les rochers; mais Lasalle la suit avec deux escadrons dans ce passage difficile. En vain on lui représente qu'il est impossible d'engager de la cavalerie sur un terrain aussi dangereux; il s'élança au galop dans la descente, ses hussards le suivent; l'ennemi, étonné, précipite sa retraite, Lasalle le joint et lui fait plusieurs milliers de prisonniers, sous les yeux du général Bonaparte et de l'armée qui, du haut des monts voisins, admiraient un tel courage. A compter de ce jour, Lasalle fut en très grande faveur auprès de Bonaparte, qui l'avança promptement et l'emmena avec lui en Égypte, où il le fit colonel. Dans un des nombreux engagements qui eurent lieu contre les mameluks, le cordon qui retenait le sabre de Lasalle à son poignet s'étant rompu, cet officier met bravement pied à terre, au plus fort de la mêlée, et, sans s'étonner du danger, il ramasse son arme, remonte lestement à cheval et s'élança de nouveau sur les ennemis ! Il faut avoir assisté à un combat de cavalerie pour apprécier ce qu'exige de courage, de sang froid et de dextérité l'exécution d'un tel acte, surtout en présence de cavaliers tels que les mameluks. Lasalle était intimement lié avec une dame française de haut parage, et pendant son séjour en Égypte, leur correspondance fut saisie par les Anglais, puis injurieusement imprimée et publiée par leur gouvernement, dont l'acte fut généralement blâmé, même en Angleterre. Cet éclat entraîna le divorce de la dame, et Lasalle l'épousa à son retour en Europe. Devenu officier général, Lasalle fut mis par l'Empereur à la tête de l'avant-garde de la grande armée. Il se distingua dans la campagne d'Austerlitz et surtout dans celle de Prusse, où, avec deux régiments de hussards, il eut l'audace inouïe de se présenter devant la place forte de Stettin et de la sommer de se rendre... Le gouverneur, effrayé, s'empressa de lui apporter les clefs. Si ce dernier s'en fût servi pour fermer les portes de sa forteresse, toute la cavalerie de l'Europe n'aurait pu la prendre; mais il n'y songea pas. Quoi qu'il en soit, la reddition de Stettin fit le plus grand honneur à Lasalle et accrut infiniment l'affection que lui portait l'Empereur. Il le gâtait à un point vraiment incroyable, riant de toutes ses fredaines et ne lui laissant jamais payer ses dettes. Lasalle était sur le point d'épouser la dame divorcée dont j'ai parlé plus haut, et Napoléon lui avait fait donner deux cent mille francs sur sa cassette. Huit jours après, il le rencontre aux Tuileries et lui demande : « A quand la noce ? » « Elle aura lieu, Sire, quand j'aurai de quoi acheter la corbeille et les meubles. » « Comment ! Mais je t'ai donné deux cent mille francs la semaine dernière... Qu'en as-tu fait ? » « J'en ai employé la moitié à payer mes dettes, et j'ai perdu le reste au jeu ». Un pareil aveu aurait brisé la carrière de tout autre général; il fit sourire l'Empereur, qui, se bornant à tirer assez fortement la moustache de Lasalle, ordonna au maréchal Duroc de lui donner encore deux cent mille francs. A la fin de la bataille de Wagram, Lasalle, dont la division n'avait pas encore été engagée, vint solliciter de Masséna l'autorisation de poursuivre l'ennemi. Le maréchal y consentit, à condition que ce soit *avec prudence*.

Mais à peine Lasalle a-t-il pris les devants, qu'il aperçoit une brigade d'infanterie ennemie qui, restée en arrière et serrée de près, se hâtait de gagner le bourg de Léopoldau, afin d'y obtenir une capitulation en règle, tandis qu'en plaine elle redoutait la furie du vainqueur. Lasalle devine le projet du général autrichien, et craignant qu'il n'échappe à sa cavalerie, il parle à ses hommes, leur montre le soleil prêt à se coucher : « La bataille va finir, s'écrie-t-il, et nous sommes les seuls qui n'ayons pas contribué à la victoire. Allons, suivez-moi ! » Il s'élança, le sabre à la main, suivi de nombreux escadrons, et pour empêcher les bataillons ennemis d'entrer dans le bourg, le général se dirige dans l'espace très resserré qui existait encore entre Léopoldau et la tête de colonne des ennemis. Ceux-ci, se voyant coupés de l'asile qu'ils espéraient gagner, s'arrêtent et commencent un feu roulant dès plus vifs. Une balle atteint Lasalle à la tête, et il tombe raide mort. Sa division perdit une centaine de cavaliers et eut beaucoup de blessés. Les bataillons autrichiens s'ouvrirent un passage et occupèrent le bourg ; mais à l'approche de nos divisions d'infanterie, ils mirent bas les armes, et les chefs déclarèrent que telle avait été leur intention, en cherchant un refuge dans Léopoldau. La charge exécutée par Lasalle était donc inutile, et il paya bien cher l'insertion de son nom au bulletin. Sa mort laissa un grand vide dans la cavalerie légère, dont il avait perfectionné l'éducation militaire. Mais, sous un autre rapport, il lui avait beaucoup nuï, car les masses imitant les travers et les ridicules des chefs qu'elles aiment, parce qu'ils les conduisent à la victoire, les exemples donnés par le général Lasalle furent pernicieux pour la cavalerie légère, où la tradition s'en est longtemps perpétuée. On ne se serait pas cru chasseur, et surtout hussard, si, prenant le célèbre Lasalle pour modèle, on n'eût été, comme lui, sans gêne, jureur, tapageur et buveur. Bien des officiers copièrent les défauts de ce général d'avant-garde, mais aucun d'eux n'acquiesça les grandes qualités qui les lui faisaient pardonner.



Si Lasalle est un intrépide, voir même téméraire, un trublion, suite au saccage de la préfecture d'Agen en l'an X, il est aussi un compositeur de rengaines militaires puisqu'au soir de la bataille de Marengo, il chante, à la table du 1<sup>er</sup> Consul, une chanson de sa composition sur l'air "Amour laisse gronder ta mère" : Fanchon. En 1814, ce refrain devenu populaire devient "Hymne" des Marie Louise.



## UNE FEMME CHEZ LES CHASSEURS

En 1792, la Législative ordonne la levée d'un corps franc de cavalerie la Légion de Rosenthal. Le 9 juin 1793, cette Légion devient 19<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval<sup>4</sup>. Dès sa formation, ce corps, sans le savoir engage dans ses rangs le maréchal des logis Follot, né Jean Baptiste, le 6 avril 1750 à la Grange en Haute Saône et invalide retiré. Ce dernier, lorsque la Légion devient régiment, est fait sous-lieutenant, le 10 juin 1793. En l'an II, le chasseur Follot, qui est à la 2<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> escadron, sert brillamment en Vendée où suite à une action d'éclat, il passe lieutenant sur le champ de bataille (sans brevet). En 1795, alors que le 1<sup>er</sup> escadron est à Trèves, le conseil d'administration adresse un état de ses officiers au ministre de la Guerre. Dans cet état, figure Follot, lieutenant à la 2<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> escadron. Or, si jusque-là sa véritable identité était restée secrète, cette dernière éclate au grand jour, sans pour autant lui poser de problèmes : "*cet officier est du sexe féminin*"<sup>5</sup> s'aperçoit le ministère de la Guerre !!!! Alors qu'une telle découverte pourrait nuire à sa carrière, il n'en est rien. En effet, plusieurs décades après lors d'une nouvelle inspection du régiment, le lieutenant Follot figure toujours dans le tableau des officiers du corps sans que cela ne pose de problème à qui que ce soit. En l'an IV, elle est, avec le régiment à Coblençe et change d'escadron, le 1<sup>er</sup> ventôse, lorsque le régiment passe à 4 escadrons. Si beaucoup d'officiers sont réformés ou dirigés sur d'autres régiments, le lieutenant Follot passe à la 2<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> escadron. A l'affaire de Modène, le 25 prairial an VII, elle est blessée d'un coup de sabre à la main gauche. En l'an X, alors que le régiment est en garnison à Vannes, Follot, alors 1<sup>er</sup> lieutenant, est embarqué avec une partie du régiment sous les ordres de l'amiral Gantheaume pour participer à l'expédition de St Domingue.

### **Le Bataillon de Montferme - Bugey (1793 - 1796)<sup>6</sup>**

#### **1<sup>ère</sup> partie**

par  
F.PRADAL  
Serrières - Ain

#### 1.- Quelques jalons de son bref historique...

La création du bataillon de Montferme est consécutive au décret du 23 août 1793 établissant la Levée en masse. Le recensement et la réquisition des hommes de 18 à 25 ans à lieu dans le district de St Rambert en septembre 1793. L'élection des cadres du bataillon à lieu à Saint-Rambert en Bugey : Charles Combe, membre du directoire du district de Saint Rambert préside, du 22 au 26 septembre, à la formation des 9 compagnies qui vont former le bataillon.

*J-M Quinson d'Ambérieu a été nommé chef du Bataillon*

*Jacques Philippe Bonnard de Douvres quartier-maître*

*François Morel de Lagnieu tambour maître*

*il n'a point été nommé d'armurier parcequ'il ne s'en est point trouvé dans le bataillon et que les citoyens qui le composent ont déclaré n'en connaître aucun en état<sup>7</sup>* Suit, par tirage au sort, le rang pris par chaque compagnie au sein du bataillon et la désignation de son capitaine :

- |   |                            |        |
|---|----------------------------|--------|
| - 1ère Cie : N. Berthier [ Ambérieux, Vaux et Chateau Gaillard :                                      | 95 hommes]                 |        |
| - 2e Cie : Laforge (puis A. Jasseron) - Jujurieux, St Jérôme, Aranc, Corlier, Montgriffon et Lacoux : |                            | 88 h ] |
| - 3e Cie : Galliot [Villebois, Souclin, Serrières-de- Briord, St Vulbas, Benonces, Proulieu :         | 101 h                      |        |
| - 4e Cie : J. L. Montaubery [Lagnieu, Laymant et Chaley :   | 106 hommes dont 8 malades] |        |
| - 5e Cie : Collongeat [St Denis, Ste Julie, St Maurice et Ambutrix :                                  | 78 h]                      |        |
| - 6e Cie : R. Lempereur <sup>8</sup> [canton de St Rambert à l'exception de Chaley :                  | 106 h]                     |        |
| - 7e Cie : Riboud [Poncin, St Jean le Vieux et Chalus :   | 98 h]                      |        |
| - 8e Cie : A. Dubreuil [ Cerdon, Loyette, St Sorlin, Mèrignat :                                       | 84 h]                      |        |
| - 9e Cie : Cl. Lairaz [Ambronay, Douvres, Lubergement :   | 83 h]                      |        |

*"Chirurgien major, J-Bte Corsain natif d'Ambronay, âgé de 22 ans, s'il est jugé en état de remplir cette place après avoir subi un examen le reconnaissant pour un homme de très bonnes mœurs"<sup>9</sup>.*

Dès la formation, se posent les problèmes récurrents de cette période troublée. Il faut nourrir, solder, armer et équiper les soldats. Sur le papier, tout est prévu<sup>10</sup>. Les directoires des districts de Bourg, Nantua & Belley, demeurent chargés de faire faire pour chaque bataillon qui arrivera ou se formera dans lesdites villes, une bannière portant cette inscription : *Le peuple français debout contre les tyrans*. Le prix en sera payé comme celui des habillements. Dans la pratique, c'est le dénuement ...et puis les événements qui marquent la fin du siège de Lyon précipitent le départ du Bataillon.

A suivre...

#### **LA VIE DE L'ASSOCIATION**

Les membres de l'association Maréchal Suchet, armée des Alpes, profitent de cette tribune libre pour faire part de leur amitié et de leur soutien à leur camarade Ph. Monnery, gravement blessé, ainsi qu'à sa famille et lui souhaitent un prompt rétablissement.

<sup>4</sup> Voir Feuille de Route n°28.

<sup>5</sup> Etat des officiers du 19<sup>e</sup> chasseurs à cheval, an III. S.H.A.T. Xc 219.

<sup>6</sup> Texte intégral disponible auprès de l'Association des Amis du Canton de Saint Rambert en Bugey

<sup>7</sup> (1) A.D. 01 : cote 10L84. Procès Verbal du commissaire nommé par le district , 26 sept.1793. L'effectif est de 693 hommes, état-major (E-M) compris.

<sup>8</sup> Rambert Lempereur (1773-1795), originaire de Tenay, trouvera la mort à bord du *Tonnant*, vaisseau de 80 canons fabriqué à Toulon en 1792. Commandé par J.M. Cosmao-Kerjulien (1761-1825), fait partie de l'escadre du contre-amiral P. Martin (1752 - 1820). Sortit de Toulon le 3 mars 1795, pour opérer un débarquement en Corse ; livre bataille aux Anglais, près du Cap Noli, 13 et 14 mars 1795 (deux vaisseaux perdus de part et d'autre).; entra ensuite à Toulon. Il semble donc qu'une partie des grenadiers et fusiliers du bataillon de Montferme aient été embarqués pour cette opération.

<sup>9</sup> (1) A.D. 01 : cote 10L84. Procès Verbal du commissaire nommé par le district , 26 sept.1793. L'effectif est de 693 hommes, état-major (E-M) compris.

<sup>10</sup> A.D. 01 cote bibliothèque D339-4 : Arrêté du directoire du département de l'Ain du 21 sept 1793, an 2 de la République une indivisible relatif à l'habillement des Citoyens requis en exécution du décret du 23 août.